Règlement du concours : « Spot the Cocktail ladies & WIN »

1. INTRODUCTION

1.1 Ce concours est organisé par Hairco NV, Gentsesteenweg 190  
9800 DEINZE, ci-après dénommé HAIRCO ou organisateur du concours.

1.2 Le concours se déroule jusqu’au au 11/10/2022 inclus.

1.3 Le présent règlement s’applique au concours HAIRCO communiqué par le biais des canaux suivants :

• Sur notre stand The Hair Project à Courtrai (9&10/10/2022)

• Sur le site Web [www.hairco.com](http://www.hairco.com)

• Sur le Facebook & Instagram de Hairco

1.4 Le présent règlement énonce les règles et conditions applicables aux participants au concours que HAIRCO organise par le biais des canaux susmentionnés.

1.5 En participant à ce concours, le participant déclare avoir pris connaissance du règlement et être d’accord avec la totalité de son contenu.

1.6 Maximum 1 participation par personne.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 En principe, tout individu âgé de plus de 18 ans et officiellement domicilié en Belgique ou aux Pays-Bas peut participer à un concours (en ligne) organisé par HAIRCO, à l'exception des collaborateurs de tous les sites d'implantation de HAIRCO en Belgique et des membres de la famille au premier degré.

2.2 Les personnes mineures ne peuvent participer à un concours en ligne qu’avec le consentement explicite d'un parent ou tuteur. Si un mineur participe à un concours, HAIRCO présuppose qu'il/elle a reçu l'autorisation d’un parent/tuteur. Si le mineur n’est pas en mesure de produire la preuve de cette autorisation, il pourra à tout moment lui être interdit de participer au concours et/ou de prétendre à un prix.

2.3 La validité de la participation est soumise au respect des conditions énoncées dans le présent règlement.

2.4 Les participations incomplètes ou incorrectes ne seront pas prises en compte.

2.5 Le participant qui participe à plusieurs reprises au même concours ou qui enfreint le règlement du concours sera disqualifié d'office

3. DÉROULEMENT DU CONCOURS « Spot the cocktail ladies en WIN»

3.1 Le concours se déroule du 09/10/2022 au 11/10/2022 inclus en Belgique .

3.2 Démarches pour participer au concours :

* Prenez un selfie avec les dames du cocktail sur notre stand The Hair Project
* Postez-le sur Instagram (pas une histoire)
* Taguez hairco\_official
* Les 3 photos les plus originaux gagnent un prix

3.3 Les gagnants seront choisi 1 jour ouvrable après la clôture du concours. Le Hairco jury détermine les 3 photos les plus originaux.

3.4 Les gagnants seront contactés personnellement par Instagram. Si les gagnants ne réclament pas leur prix dans les 3 jours ouvrables, un autre gagnant sera désigné. Le prix ne sera accordé au gagnant qu’une fois toutes les conditions susmentionnées remplies.

3.5 Le résultat du concours ne fera pas l’objet de discussion. Les résultats et décisions des organisateurs ne peuvent être contestés, pour quelque raison que ce soit.

3.6 Le prix ne peut être échangé contre de l'argent.

4. PRIX

4.1 Vous trouverez ci-dessous la liste des prix :

1. 1x NAK HAIR trolley rempli avec 3 Nak Hair Produits
2. 1x Tanx tas rempli avec 3 Tanx produits
3. 1x lisseur Sthauer

Les prix ne peuvent être ni échangés ni remplacés.

4.2 Les gagnants recevront leurs prix par courrier électronique.

4.3 L’organisateur du concours peut à tout moment, pour des raisons de production ou de contenu, ou pour des raisons de sécurité ou autres motifs impérieux, modifier ou annuler le prix d'un concours.

4.4 Les prix ne peuvent en aucun cas être échangés contre des espèces ou un autre prix. Le prix ne peut être cédé à des tiers.

4.5 Si le prix concerne des articles assortis d'une garantie telle que celle applicable à des biens de consommation (comme des appareils électriques ou électroniques), les conditions générales applicables seront celles du fabricant de l'article concerné.

5. RESPONSABILITÉ

5.1 Sauf en cas de faute intentionnelle, de fraude ou de négligence grave du fait de l’organisateur et sauf en cas de dommages corporels ou de décès, l’organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable d’accidents, de frais et dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, qui seraient la conséquence d'une participation au concours et de l’attribution des prix.

5.2 HAIRCO se réserve le droit de suspendre ou d’annuler le concours à tout moment, s'il y est contraint pour des raisons légales ou pour d’autres raisons impérieuses, sans aucun droit à une compensation ou autre dédommagement à l'égard des participants.

5.3 HAIRCO ne peut être tenu responsable de la non-délivrance d’un prix lorsque le participant a communiqué des coordonnées insuffisantes, incomplètes ou erronées lors de sa participation.

5.4 HAIRCO se réserve le droit de reporter, d’écourter ou d’annuler un concours, d’en modifier le règlement ou d’en adapter le déroulement. De tels changements seront annoncés par le biais du site Web de HAIRCO.

6. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

6.1 Les données à caractère personnel des participants communiquées par ces derniers à HAIRCO dans le cadre du concours peuvent être sauvegardées dans les fichiers de HAIRCO et utilisées à des fins commerciales si le participant donne son consentement. Tous les participants ont le droit de consulter leurs données personnelles à des fins de contrôle ou de demander leur suppression des fichiers de l'organisateur du concours. Les données à caractère personnel des gagnants doivent obligatoirement être communiquées pour la gestion logistique du concours.

6.2 En acceptant le prix, les gagnants marquent leur accord avec l’utilisation par l’organisateur de leurs noms et de la photo gagnante dans toute publicité liée à ce concours ou tout autre concours ultérieur similaire, dans n'importe quel support ou format, connu actuellement ou à développer ultérieurement, en ce compris, mais sans s’y limiter, l’Internet, à tout moment et pour une période de 2 ans, sans autre compensation ou notification.

7. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET À L’IMAGE

7,1. En cochant la case de sélection du règlement du concours correspondante dans le formulaire d'inscription, les gagnants garantissent qu’ils disposent de tous les droits d’auteur et d’image sur la photo lauréate et qu’ils donnent le droit à HAIRCO de l’utiliser dans ce concours ou tout autre concours similaire ultérieur en Belgique ou aux Pays-Bas, dans n'importe quel support ou format, connu actuellement ou à développer ultérieurement, en ce compris, mais sans s’y limiter, l’Internet, à tout moment et pour une période de 2 ans, sans autre compensation ou notification.

7.2 Les gagnants garantissent que la photo lauréate ne viole aucun droit de propriété intellectuelle ni à l’image d’un tiers et s’engagent à dédommager et prémunir intégralement HAIRCO contre tout recours de tiers contre HAIRCO pour violation de ses droits de propriété intellectuelle ou à l’image.

8. CO-ORGANISATEURS

8.1 Indien een wedstrijd samen met een of meerdere partijen wordt georganiseerd, dienen de bepalingen van dit reglement waarin sprake is van HAIRCO te worden gelezen als verwijzend naar zowel HAIRCO als de mede-organisator(en).

9. PLAINTES

9.1 Les plaintes relatives à ce concours doivent être adressées par écrit à aan Hairco NV, Gentsesteenweg 190, 9800 DEINZE à l’attention du Département Marketing, en mentionnant clairement le titre du concours concerné